

GARDONS NOTRE VILLE PROPRE!

→ **SAMEDI 1ER JUILLET 2023**

DE 9H À 13H - OPÉRATION SUIVIE D'UN
PIQUE-NIQUE GÉANT À LA VILLA !

**NETTOYEZ VILLABÉ OÙ VOUS LE SOUHAITEZ,
VOTRE RUE, VOTRE QUARTIER...**



Laisser les sacs pleins en bordure de route,
ils seront ramassés dans la journée.

RDV À 9H AUX SERVICES TECHNIQUES
pour récupérer des sacs, des gants
et des pinces au :

Chemin des Prés 91100 VILLABÉ
01 60 86 10 68
services.techniques@mairie-villabe.fr



**AGIR
À VOS CÔTÉS
POUR VILLABÉ**

M. le Maire Karl DIRAT et son équipe municipale

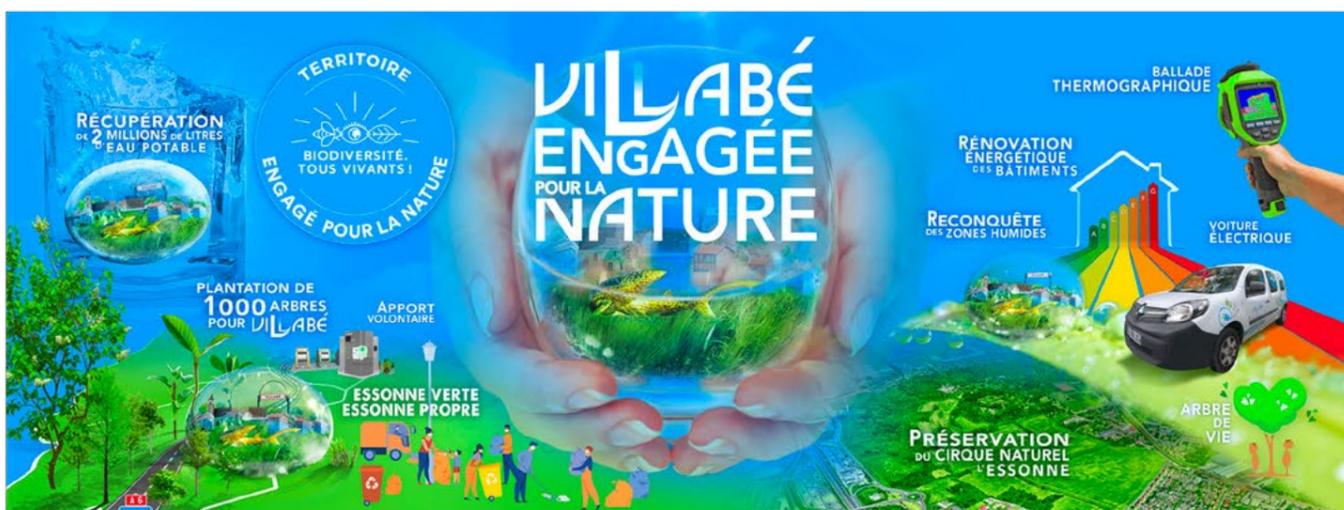


BILAN MI-MANDAT
LES 75 PROPOSITIONS
LE 7 JUIN 2023 À 19H30, SALLE ROGER DUBOZ



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Végétaliser nos quartiers (planter 1 000 arbres sur notre territoire...).
2. Sensibiliser les habitants aux gestes écoresponsables.
3. Étendre la démarche « zéro pesticide » et inciter à la défense naturelle des végétaux grâce aux insectes et aux oiseaux (bioprotection).
4. Préserver la biodiversité grâce à l'obtention du label « espace naturel sensible » et soutenir le développement de ruches, d'hôtels à insectes, de nichoirs sur notre territoire et de l'éco pâturage.
5. Proposer une charte des bonnes pratiques aux exploitants agricoles.
6. Acheter « durable » en instaurant des critères sociaux et environnementaux dans le cahier des charges des marchés publics
7. Favoriser l'usage des récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs afin d'organiser une seconde vie aux déchets verts.



SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE

8. Installer la vidéoprotection avec le soutien financier de l'État et de la Région.
9. Poursuivre les aménagements qui sécurisent les piétons et continuer la lutte contre les incivilités.
10. Renforcer les moyens alloués à la Police Municipale.
11. Pérenniser le réseau des voisins vigilants avec le soutien des forces de l'ordre.
12. Maintenir les rondes nocturnes de surveillance de nos espaces publics par une société de gardiennage.



NOUVELLES ACTIONS

76. Aménager grange du CCAS.
77. Aménager un city stade Foot à 5.
78. Préservation des zones humides chemin d'Ambreville.
79. Réhabilitation des berges de l'Essonne - Ile de la papéterie DARBLAY.
80. Création d'un terrain de boules en accès libre.
81. Création de bassins de rétention d'eau.
82. Récupération eau de pluie.
83. Acquisition de véhicules électriques municipaux.
84. Agrandissement du poste de police municipale.
85. Mise en service d'une épicerie autonome.
86. Etude d'une mise en place d'un service de télémedecine.
87. Rénovation énergétique des écoles.

RÉSULTATS DES 75 PROPOSITIONS DU PROGRAMME

AGIR pour VILLABÉ

- ACTIONS NON ENGAGÉES : 0
- ACTIONS ENGAGÉES : 13
- PROMESSES TENUES : 62

12 ACTIONS NOUVELLES

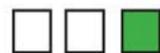
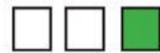
- ACTIONS ENGAGÉES : 4
- ACTIONS RÉALISÉES : 8





SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

- 63. Soutenir les plus démunis (distribution de repas, sorties solidaires à la mer, sorties culturelles, aides aux activités sportives).
- 64. Perpétuer les collectes alimentaires et de fournitures scolaires.
- 65. Accompagner les personnes isolées ou en situation de handicap
- 66. Pérenniser les transports gratuits vers les commerces et le marché pour les seniors.
- 67. Privilégier l'organisation d'événements destinés à renforcer les liens intergénérationnels (salons, expositions, réunions d'information et de sensibilisation)
- 68. Rassembler les Villabéens autour d'événements festifs, municipaux et associatifs
- 69. Soutenir les associations caritatives.



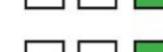
SPORT ET VITALITÉ

- 70. Promouvoir le sport pour tous et à tout âge au sein des groupes scolaires et des associations grâce aux structures et aux événements communaux.
- 71. Pérenniser le soutien matériel et financiers aux associations sportives.
- 72. Encourager les rencontres sportives intervilles.
- 73. Soutenir la course pédestre de la foulée des Brettes.
- 74. Perpétuer la fête annuelle des sports de Villabé grâce à la contribution des écoles et des associations.
- 75. Création d'un parcours de santé, d'un nouveau terrain multisports et de pistes cyclables.



AMÉNAGEMENTS URBAINS ET MOBILITÉ

- 13. Poursuivre la réfection de nos voiries.
- 14. Finaliser le plan de circulation communal.
- 15. Coordonner l'offre immobilière afin de répondre à la demande de logements des villabéens désireux d'occuper des habitats adaptés, à loyers modérés ou en accession à la propriété.
- 16. Continuer la mise en accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.
- 17. Offrir de nouvelles places de stationnement gratuit.
- 18. Mettre à disposition des bornes de chargement pour les véhicules électriques.
- 19. Développer le réseau des voies douces et des pistes cyclables grâce au plan vélo de la communauté d'agglomération.
- 20. Aménager l'extension du cimetière municipal.
- 21. Construire un troisième groupe scolaire écologique et novateur en collaboration avec tous les acteurs concernés (corps enseignant, personnels communaux, programmistes et élus)
- 22. Rénover les locaux communaux de l'amicale de musique.
- 23. Proposer des « déplacements pédibus » sur le chemin des écoles.



FINANCES ET POUVOIR D'ACHAT

24. Contenir la pression fiscale en stabilisant les taux communaux d'impôts locaux.
25. Maintenir le taux d'effort de la commune sur le coût des services publics offerts aux habitants.
26. Mettre en place un budget participatif permettant aux villabéens de porter des projets en matière d'investissement.
27. Mutualiser les coûts de fonctionnement avec les communes de Grand Paris Sud.
28. Faciliter l'accès à l'information sur les modes d'attribution des subventions aux associations.
29. Développer la recherche de subventions afin de financer les projets d'investissements communaux.
30. Pérenniser l'offre des services publics offerts par la ville et plus particulièrement celui de l'agence postale communale en modernisant ses locaux.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

31. Promouvoir le commerce de proximité en soutenant les projets d'initiatives locales.
32. Soutenir l'installation d'un distributeur automatique de billets de banque.
33. Demeurer facilitateur de projets aux créateurs d'entreprises et d'emplois.

VILLE CONNECTÉE ET COMMUNICANTE

34. Finaliser le déploiement de la fibre optique à destination des particuliers et des professionnels.
35. Développer le site internet communal en accentuant l'interactivité participative avec les concitoyens.
36. Poursuivre la mise en place du mobilier urbain communicant afin de diffuser les informations institutionnelles et associatives.
37. Densifier le réseau d'alerte aux habitants par SMS (travaux, intempéries, urgences)

CITOYENNETÉ ET TRANSPARENCE

38. Perpétuer le conseil des enfants, le conseil des sages et développer les liens intergénérationnels.
39. Maintenir la démocratie participative avec les réunions publiques et de quartier pour échanger avec les habitants sur les projets publics locaux.
40. Aider financièrement au permis de conduire et au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en contrepartie de services à la commune ou aux associations.
41. Intégrer des volontaires « service civique » au sein de la commune.
42. Organiser des campagnes d'informations sur le fonctionnement et le financement de la collectivité.
43. Continuer l'organisation de « chantiers jeunes » pour la préservation de l'environnement.

CULTURE ET CÉRÉMONIES

44. Apporter un soutien logistique et financier aux associations culturelles.
45. Promouvoir les sorties pédagogiques et les interventions culturelles dans nos écoles.
46. Soutenir l'organisation d'expositions et de salons locaux.
47. Investir dans l'installation des gradins pour la salle de la Villa.
48. Valoriser les monuments communaux.
49. Envisager un jumelage pour des échanges scolaires, culturels et sportifs.



PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

50. Servir des repas biologiques ou végétariens dans les cantines en privilégiant les circuits courts et en excluant les plastiques ainsi que les perturbateurs endocriniens.
51. Maintenir des budgets permettant l'organisation des classes transplantées et des colonies de vacances.
52. Continuer la modernisation des écoles (climatisation, matériels pédagogiques).
53. Proposer des activités éducatives novatrices au service jeunesse et au centre de loisirs.
54. Accorder une aide financière à la première installation sur Villabé pour nos jeunes actifs de moins de 25 ans.
55. Développer les formations aux bons réflexes et premiers secours.

FAMILLES ET SENIORS

56. Continuer à innover en matière de services aux familles (accueil petite enfance, garderie scolaire, centre de loisirs, service jeunesse).
57. Proposer des séjours et sorties aux familles et seniors.
58. Mettre à disposition des habitants un verger pédagogique et des jardins familiaux.
59. Création de jardins familiaux.
60. Offrir un soutien scolaire avec l'aide du Conseil des Sages et de bénévoles.
61. Favoriser le maintien des personnes âgées à domicile grâce au soutien du centre communal d'action sociale et au système d'alarme autonome.
62. Continuer la livraison de repas à domicile 7 j/7 pour les seniors et personnes isolées.